

Janvier 1991

JOURNAL DES INTÉRÊTS DE LANCY
Tirage 12 200 exemplaires
distribués à tous les ménages de Lancy
Numéro spécial du 700°

le Lancéen



LANCY

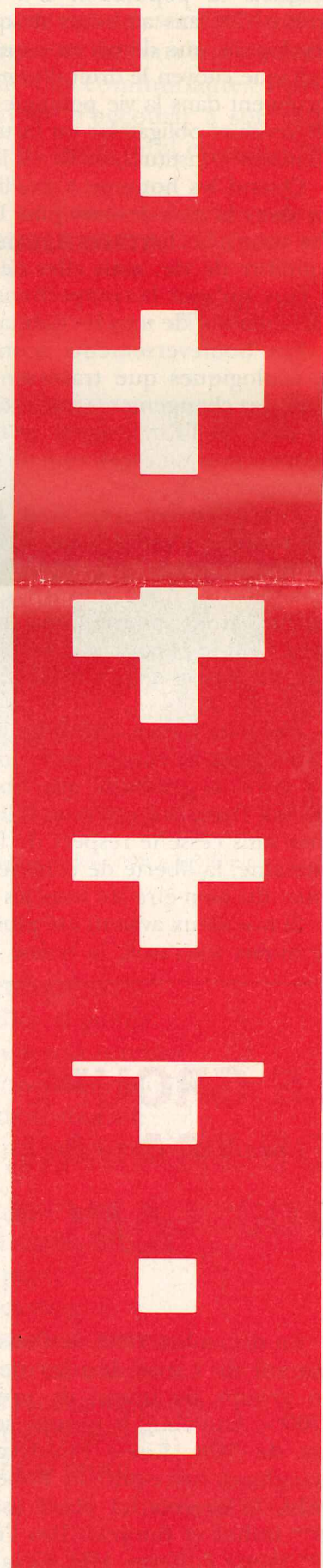


FONDATION DE LA SUISSE

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN!



COMME LES WALDSTAETTEN, RESTONS SOLIDAIRES



Les 700 ans de la Confédération

MESSAGE DU MAIRE DE LANCY

En août 1291, les représentants d'URI, SCHWITZ et UNTERWALD se réunirent pour conclure une alliance perpétuelle. Ce Pacte est le véritable acte de naissance de notre Confédération, même si celle-ci est probablement plus ancienne.

700 ans se sont écoulés depuis. 700 ans au cours desquels le nombre de cantons est passé de 3 à 26. 700 ans au cours desquels la population n'a cessé de croître. 700 ans au cours desquels s'est développée une démocratie qui garantit à chaque citoyen le droit d'intervenir directement dans la vie politique grâce au référendum obligatoire ou facultatif et à l'initiative constitutionnelle ou législative.

Quand les hommes s'améliorent, la vie dans la cité devient plus humaine. Vos autorités cherchent à maintenir un équilibre de vie, mais elles ne peuvent le faire qu'avec la compréhension et la participation de tous les habitants.

Les bouleversements économiques et écologiques que traversent les nations, les changements importants dans les pays de l'Est, exigent et exigeront de nous tous un esprit toujours plus ouvert et attentif.

Etre solidaires, c'est avant tout faire preuve de tolérance, c'est-à-dire accepter nos différences. En développant le dialogue avec nos concitoyens, nos pays voisins, nous maintiendrons ce qui nous tient le plus à cœur, la démocratie sans laquelle il n'y a pas de véritable liberté.

L'amour même que nous portons à notre pays, la chance que nous avons d'y vivre, la gratitude que nous exprimons à Dieu, doivent nous faire rechercher sans cesse le respect de la dignité humaine, la liberté de conscience et le souci du bien-être de tous les citoyens.

Si nos aïeux avaient été plus égoïstes et moins tolérants, la Suisse ne serait

probablement pas aujourd'hui le pays que nous connaissons et que nous aimons. Pourtant, cette alliance de 1291 semblait fragile, une fois le danger représenté par les Hasbsbourg écarté, contre nature même vu son hétérogénéité: langues et cultures différentes, dissensions religieuses suite à la Réforme, intérêts économiques divergents, conflits ville-campagne, etc.

Elle a connu de nombreuses crises et guerres, mais dans une moindre mesure que partout ailleurs et surtout celles-ci ne l'ont pas détruite, parfois miraculeusement. Je songe en particulier à la médiation de Nicolas de Flüe et plus récemment à la crise du Sonderbund.

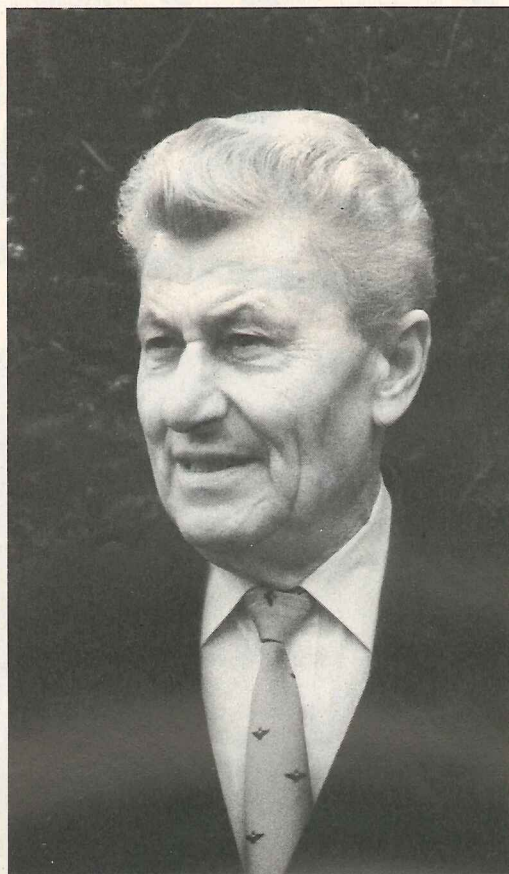
La liberté originelle de 1291 va déboucher petit à petit sur l'obtention d'autres libertés, par développement du libéralisme avec comme corollaire, sur le plan politique, la démocratisation des institutions.

Si l'on admet que la liberté personnelle s'arrête là où commence celle des autres, un grand pas sera fait en ce monde contre l'intolérance, le racisme, l'opposition des générations, le bruit, le gaspillage et la pollution.

Cet anniversaire a incité les autorités de la Ville de Lancy à constituer un groupe de travail en vue de rassembler toutes les idées pouvant être matérialisées lors de la célébration des fêtes du 700^e anniversaire de la Confédération par les sociétés communales.

La Ville de Genève a axé ses manifestations sur les thèmes de la Culture et de la Musique. La Ville de Lancy a choisi de mettre en valeur les manifestations organisées par ses sociétés communales.

C'est pourquoi je tiens à remercier toutes les personnes qui donnent le meilleur d'elles-mêmes pour la réussite de cette célébration et j'encourage vive-



ment la population lancéenne à une participation massive aux manifestations prévues durant l'année 1991, selon le programme figurant en pages 8 et 9 de ce numéro spécial du *LANCÉEN*.

Je suis persuadé que la jeunesse suisse saura maintenir, suivant l'exemple de ses aïeux, une Suisse forte et humaine où il fera toujours bon vivre.

Paraphrasant le père de Jean-Jacques ROUSSEAU, je terminerai mon message par ces mots: «MON FILS, AIME TON PAYS!»

*François SPRUNGLI
Maire de la Ville de Lancy*

LE GROUPE DE TRAVAIL 700^e LANCY

En décembre 1988, le Conseil administratif de Lancy décidait de charger un groupe de travail de préparer le «700^e». Au début, le groupe se composait de MM. Louis Froidevaux, J.C. Manghardt (vice-pdt) et Robert Grodwohl, le secrétariat étant assuré par M^{mes} Imhof et Borgeat. Dès l'été 1990, M^{me} Yvette Zufferey, MM. Gérald Borlaz

et Gilbert Terrier ont complété le groupe pour assurer les multiples actions de coordination qu'impliquait l'option choisie.

Quelle option ?

Parmi plusieurs variantes, le groupe de travail a choisi de faire sur l'ensemble de l'année 1991 un rappel permanent du jubilé national plutôt que des festivités ponctuelles.

La solution ?

Faire en sorte que toutes les sociétés, associations et groupements communaux ayant prévu, pour une raison ou une autre, l'organisation d'une manifestation en 1991, le fassent sous l'égide et les couleurs de cet anniversaire. Notre tâche a donc surtout consisté à coordon-

ner, inciter et soutenir matériellement et financièrement ces actions, grâce au budget alloué par la commune.

Dans cette édition du *Lancéen* vous découvrirez les manifestations qui se dérouleront tout au long de 1991 et au cours desquelles, de façon directe ou parfois plus accessoire, sera rappelée la naissance de notre patrie, il y a 700 ans.

Je remercie les très nombreuses personnes de la commune qui vont contribuer à assurer ce rappel.

Le matériel promotionnel (affiches, autocollants, etc.) est à disposition auprès de la Mairie de Lancy, Madame Inès IMHOF, tél. 706 15 16.

*Alain Borner
Président du groupe de travail 700^e*

Associations des intérêts du Grand-Lancy et du Petit-Lancy 1^{er} AOÛT 1991 - FÊTE NATIONALE

1^{er} août 1991
700^e anniversaire
de la Confédération
suisse

Nos Associations se voient confier l'organisation de la Fête Nationale en 1991, qui d'ailleurs coïncide avec le 700^e anniversaire de la Confédération.

Cette Fête Nationale revêtira un caractère très spécial et se verra dotée d'une ampleur et d'un faste faisant honneur à l'événement.

De nombreuses sociétés participeront à la fête avec des exhibitions de gymnastique, danse, chant, folklore et musique avec la fanfare de Lancy.

Le feu de joie et les feux d'artifice seront à la hauteur de cette grande cérémonie.

La fameuse et délicieuse soupe aux légumes du 1^{er} août sera évidemment de la fête, et vous aurez la possibilité d'emporter avec vous un splendide pot souvenir aux armoiries de la commune.

Il est à espérer que cette joyeuse fête puisse se dérouler sous des cieux cléments, ce qui rendra l'atmosphère et l'ambiance détendue

et propice à la communication entre tous.

Le charme du parc Marignac opérera sans nul doute son effet. Le bal, les flonflons de la musique, l'odeur des frites et des saucisses permettront à tous nos invités de finir cette superbe soirée dans la joie et la bonne humeur et, j'en suis persuadé, dans le même esprit que ceux, il y a 700 ans, avaient posé les premières pierres du fondement de notre beau pays.

A eux, merci de nous avoir montré la voie. A vous, merci de la poursuivre et d'être là pour la fête.

Soyez dans la mesure du possible tous présents au parc Marignac le 1^{er} août 1991.

Nous vous y attendons!!! Sans vous rien n'est possible, mais avec vous tout est possible!

Alors, à bientôt!

Votre dévoué,
Richard L. Saas
Président des Intérêts du Grand-Lancy



Les chants patriotiques et folkloriques seront interprétés par une chorale mixte de circonstance, formée de Lancéennes et Lancéens de tous âges, désireux de se joindre par le cœur et par la voix à cette fête unique.

Sous la direction d'un chef éminent, Monsieur Claude Yvoire, trois ou quatre séances de préparation sont prévues en juin et juillet 1991.

Si vous avez envie de chanter, venez, n'hésitez pas, inscrivez-vous dès maintenant au numéro de téléphone 794 81 00.

Vous serez convoqués(es) en temps utile.

Pour le comité d'organisation
G. Reymond

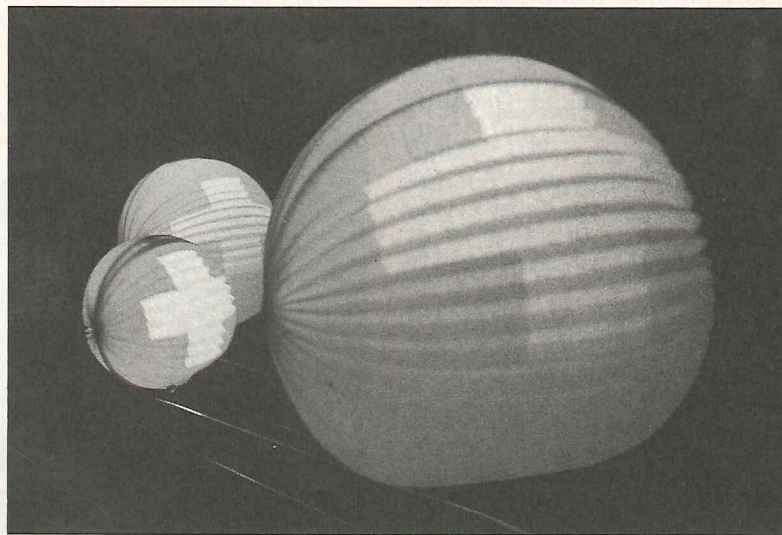
Un 1^{er} août 1991 d'exception à LANCY!

A l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, des manifestations se dérouleront à Lancy tout au long de l'année prochaine, ceci grâce entre autres, à l'appui spontané des sociétés locales. Le Groupe de travail du 700^e CH, désirant donner à la fête nationale 1991 un cachet plus marquant, met sur pied un concours d'embellissement de notre ville qui vous concerne tous, Lancéennes et Lancéens.

Il s'agit de décorer vos fenêtres, balcons, terrasses, jardinets, cours, de manière à donner à Lancy un air de fête. Les immeubles pourraient, bien entendu, faire l'objet d'une décoration d'ensemble. Le choix de l'ornementation est laissé à la sagacité de chacun. (fleurs, bannières, fanions etc.)

Les décorations intérieures seront réservées uniquement aux restaurants, hôtels, pensions, sociétés commerciales ou industrielles, établissements financiers ou associations.

C'est le 1^{er} août 1991 que le jury appréciera les pavoiements signalés par une inscription préalable dont le



bulletin paraîtra dans un numéro du Lancéen en temps opportun.

Des prix récompenseront les concurrents. Une mention spéciale 700^e CH sera attribuée au thème le plus évocateur de la circonstance.

En attendant, Lancéennes et Lancéens, faites déjà travailler votre imagination

GROUPE 700^e CH
Concours décoration - 1^{er} août 1991
La responsable Yvette Zufferey

La fanfare de Lancy fête ses 100 ans

Pour la petite histoire

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la fanfare de Lancy a été créée à Plan-les-Ouates le 13 décembre 1891 à l'occasion de la première fête de la Fédération genevoise des musiques de campagne. Une bonne douzaine de musiciens, sous l'impulsion d'un «trompette militaire», firent leurs premières répétitions. Ce n'est qu'en 1893 que la Fanfare de Lancy fit son apparition officielle à cette fête de la Fédération genevoise. Par la suite, la société lancéenne se chargea d'organiser cette manifestation-mère en 1911, 1929, 1942, 1952, 1961 et 1974.

En 1983 un événement tout particulier allait animer la vie de notre société. En effet M. Maurice Ducret notre dévoué directeur depuis 20 ans, décida de reprendre son bugle et de réintégrer les rangs de notre société. Sous sa direction, la fanfare de Lancy remporta le concours du «Cornet d'or» en 1980, 1981 et 1982.

Il fallut donc mettre le poste de directeur au concours. Chaque musicien connaît l'importance de l'empreinte que laisse un directeur à ses instrumentistes, et c'est avec un soin tout particulier que Maurice Ducret présida le groupe désigné pour effectuer le choix du nouveau directeur. Après plusieurs auditions, plus de doute possible, notre nouveau leader était connu, son nom: Blaise Dewaele.

Monsieur Dewaele est né le 21 avril 1956. La chance lui avait souri puisque manifestant très tôt un goût prononcé pour tout ce qui touche à la musique il put s'épanouir par son père d'abord (M. Amand Dewaele, musicien et directeur bien connu), par son oncle ensuite (M. Roger Mille, à l'époque trompette à l'orchestre du LIDO de Paris et actuellement trompette à la Fanfare de Lancy).

Amand Dewaele enseigna à son fils les rudiments du solfège tandis que Roger Mille emmenait souvent son neveu dans les coulisses du LIDO de Paris. C'est sans doute là que M. Dewaele-fils se découvrit une attirance plus particulière pour... la musique de variété, et plus tard pour le jazz.

En «self-made-man», notre futur directeur courait les librairies et les magasins de disques pour se procurer tout ce qui touchait à son art préféré. Il demanda à son père de lui enseigner la contre-basse à cordes et le tuba, devint musicien à l'orchestre du cycle, pratiqua le chant chorale au collège et plus tard réussit brillamment le diplôme de solfège supérieur au Conservatoire de Neuve à Genève.

La fougue, l'enthousiasme et la jeunesse de notre nouveau directeur conduisent tout naturellement la fanfare de Lancy à modifier son style de répertoire et par là-même son instrumentation. Des flûtes, un basson, un xylophone et même une guitare basse ont fait leur apparition dans notre formation.

Le besoin que chacun ressentait de se rapprocher des goûts et des envies de la jeunesse actuelle en matière de musique allait se concrétiser en travaillant des morceaux puisés dans la littérature contemporaine pour orchestre à vent. C'est ainsi qu'après plusieurs mois d'attente, les partitions étant commandées directement aux Etats-Unis et devant encore être arrangées par notre directeur, nous pûmes commencer à travailler des morceaux tels que: *New York, New York*. Ce morceau d'anthologie fut joué la première fois en public par la fanfare de Lancy lors de notre concert annuel en 1984.

Chacun se rappelle de la magistrale interprétation de ce morceau puisque nous avions à l'époque partagé la scène de la salle communale du Petit-Lancy avec la fanfare de Plainpalais (sous la direction de M. Amand Dewaele).

Il y avait donc sur deux niveaux (podium et scène) plus de cent musiciens endiablés qui communiquèrent très vite leur fougue au public et c'est debout que tous les spectateurs acclamèrent cette première.

Le public et particulièrement le jeune public ne s'y était pas trompé, la fanfare de Lancy avait amorcé un virage décisif et c'est

avec un très grand plaisir que nous avons pu accueillir parmi nous ces deux dernières années une dizaine de nouveaux membres et que l'année passée, lors de notre assemblée générale ordinaire qui a eu lieu le 20 novembre, nous avons pu nous enrichir encore de trois jeunes musiciens et musiciennes. Parmi tous ces nouveaux sociétaires, quelques-uns sont issus directement de notre école de musique (créée dans les années 1960), quant aux autres, ils nous viennent d'un peu partout.

Avec l'aide de cette relève, la moyenne d'âge de la fanfare de Lancy est relativement jeune.

La fanfare de Lancy est placée sous la présidence de M. Pierre Come depuis 1977. Ces deux vices-présidents sont M. Alain Chèvre et M. Roland Canel.

Il y a 17 ans que notre société n'a plus organisé la fête de la Fédération genevoise des mu-

siques de campagne (fanfares et chorales) et c'est avec un très grand honneur que la fanfare de Lancy organisera celle de 1991, date à laquelle la Fédération genevoise des musiques de campagne et la fanfare de Lancy commémoreront leur centième anniversaire, alors que notre Confédération Helvétique fêtera elle son sept-centième anniversaire. Le comité d'organisation des festivités de la Fédé est présidé par M. Pierre Come assisté de M. Alain Chèvre, vice-président.

La fanfare de Lancy est une fanfare jeune, dynamique, en un mot: VIVANTE. Elle aime prendre des risques et sans cesse s'enrichir de nouvelles expériences. En 1991, elle est centenaire.

Gageons que cette grande dame saura continuer à traverser le temps sans fard et sans prendre de ride.

Qui est la fanfare de Lancy aujourd'hui?

Notre société est composée d'environ 50 membres actifs. Elle dispose de plus de 200 membres soutiens. Elle possède sa propre école de musique dont les professeurs sont tous diplômés.

Nous disposons de locaux de répétition, mis à notre disposition par la commune de Lancy, à l'école de Tivoli (Fief-de-Chapitre).

Nous nous voulons apolitique et ouvert à toutes et à tous.

Notre fanfare est composée de musiciens, tous partis politiques confondus, toutes catégories sociales confondues, toutes capacités musicales confondues.

Nos portes sont donc ouvertes à toutes et à tous, ce n'est pas trop tard pour nous rejoindre et donc participer aux fêtes du centième, de l'intérieur.

Nos répétitions se déroulent le mardi soir à 20 heures.

Avis à tous!



La fanfare de Lancy devant la mairie en 1990.

100^e anniversaire de la Fédération genevoise des musiques de campagne (fanfares et chorales)

Philosophie d'un centième anniversaire

Dans le contexte général des manifestations « 91 », la fanfare de Lancy a désiré que son centième et celui de la Fédé soient honorés d'une manière simple mais dans l'esprit des aspirations auxquelles les musiciens tendent aujourd'hui.

« L'UTOPIE 91 », c'est de croire qu'à travers le style des manifestations proposées, nous pourrions réintéresser LA JEUNE GÉNÉRATION à pratiquer la musique, et cela sous quelque forme que ce soit.

La pratique de l'instrument de musique est un bienfait en soi. Elle est une école de la vie, lors-

qu'on pratique la musique en groupe, elle nous apprend la précision, la clarté et la justesse. Mais au-delà de la technique, elle nous permet de rêver, d'être libre. C'est pourquoi il est intéressant de démontrer que la musique, telle que nous la pratiquons, peut conduire, aider et s'ouvrir, à toutes formes d'expressions.

Nous avons donc choisi de présenter, lors de nos manifestations, une sélection de quelques produits finis issus de la pratique de l'instrument de musique à l'intérieur de sociétés telles que la nôtre: LA FANFARE DE LANCY.

Structure des festivités

On peut se demander pourquoi le comité d'organisation des manifestations du 100^e de la fanfare et du 100^e de la Fédé ont décidé de lier, en quelque sorte, ces deux anniversaires. La raison ou plutôt les raisons en sont fort simples.

Tout d'abord l'histoire de la fanfare est intimement liée à celle de la Fédé puisque la fanfare de Lancy est née la même année que la Fédération genevoise des musiques de campagne (fanfares et chorales). D'autre part, 1991 est placée sous un thème confédéral puisque notre patrie honore cette année ses 700 ans d'existence.

Le thème choisi par nos plus hautes instances politiques, pour marquer ce jubilé, est L'UTOPIE. Le thème attribué à la République et canton de Genève est: LA MUSIQUE.

Le comité d'organisation des 100^{es} de la fanfare et de la Fédé ont décidé pour leur part de choisir comme thème: « Les jeunes et la musique ». C'est dire que toutes ces manifestations sont liées entre elles par leur thème respectif ce qui a conduit tout naturellement à une organisation jumelée et suivie dans le temps des anniversaires: fanfare, Fédé et Confédération.

Programme du 100^e de la fanfare de Lancy

Vendredi 24 mai

- Concert de gala de la fanfare
- Partie officielle
- Concert du Big Band de Lausanne

Samedi 25 mai

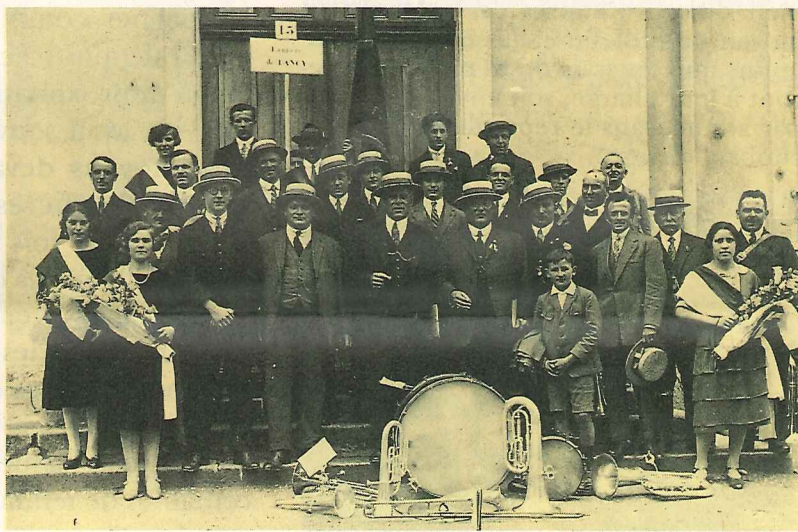
- Concert d'une fanfare de Bâle-Campagne
- Spectacle-concert de l'harmonie de Courtételle (Jura)
- Concert du nouveau Big Band de M. Blaise Dewaele
- Danse jusqu'à l'aube

Dimanche 26 mai

- Journée officielle avec la participation de plusieurs fanfares amies

Fédération genevoise des musiques de campagne (fanfares et chorales).

La Fédération genevoise des musiques de campagne (fanfares et chorales) regroupe aujourd'hui trente-sept sociétés. Elle est présidée actuellement par M. Michel Favre.



La fanfare de Lancy, à la fête de la fédé, à Meyrin en 1921.

Où? Quand? Comment?

La fête à Lancy du 24 mai au 2 juin 1991.

Toutes les manifestations se dérouleront au Petit-Lancy, sur l'emplacement du futur parking Bertrand. La place de fête sera divisée en plusieurs éléments, soit une tente de 40 x 55 m. (env. 2500 places), une tente de 15 x 65 m. pour les bars et les expositions, la salle communale du Petit-Lancy pour les concours « fanfares », l'église du Christ-Roi pour les concours « chorales ».

Les tentes seront équipées d'un système de chauffage et de ventilation, ceci pour rassurer ceux qui auraient pris froid lors de la dernière Fédé.

Un plancher recouvrira toute la surface au sol de la tente, confort du 100^e oblige. La distribution des repas et des boissons se fera à partir de tentes satellites de manière à ne pas gêner la bonne écoute à l'intérieur de la grande tente.

Les installations de sonorisation et d'éclairage seront montées et pilotées par des entreprises spécialisées.

Toute cette technique pour vous dire que le grand chapiteau sera transformé en salle de spectacle pour votre plaisir et votre agrément.

Cette présentation n'est évidemment pas exhaustive, elle le sera dans notre programme qui sera édité sous forme de gazette.

Ce programme sera édité à environ 40 000 exemplaires et nous assurera une information complète pour tous.

Pour conclure, nous pouvons déjà vous annoncer que nous organiserons un concours photo durant ces journées de liesse, dont les thèmes vous seront prochainement dévoilés, mais sachez d'ores et déjà que les prix seront à la hauteur d'une telle manifestation.

Programme fédé

Jeudi 30 mai

C'est une après-midi consacrée aux « Jeunes et la musique ».

Nous aurons la chance d'assister à plusieurs concerts, dont celui de l'Ondine genevoise (centenaire en 1991), du Conservatoire populaire et d'un groupe de l'AMR.

Des stands représentant les différentes écoles de musique du canton seront montés et chacun pourra, à sa guise, se renseigner des possibilités et des modalités en vigueur pour apprendre la musique aujourd'hui.

Sous chapiteau et dans différentes salles alentours, nous pourrions profiter de la présence de musiciens professionnels nous faisant démonstration de leur instrument.

Les écoles publiques seront cordialement invitées à participer à cette journée.

Vendredi 31 mai

Thème: le chant
Soirée consacrée comme de coutume aux chorales de la Fédé.

Elle sera ponctuée par la présence d'une chorale de prestige.

Samedi 1^{er} juin

Thème: l'instrument de musique. Soirée consacrée, comme de coutume aux fanfares.

Elle sera ponctuée par un grand concert de la fanfare de la Marine Hollandaise.

Danse jusqu'à l'aube

Dimanche 2 juin

Thème: la fête

11 heures: Parade de la fanfare de la Marine Hollandaise sur le stade de Lancy-Florimont.

11 h. 40: Défilé dans les rues du Petit-Lancy des 1239 sociétés de la Fédé avec la participation du Musée romand de la machine agricole.

Retour sous la grande tente où une animation et quelques surprises attendent les spectateurs.

Ces fêtes du 100^e se termineront en apothéose vers 19 h. par l'ultime interprétation durant ce centenaire de Aux Armes Genevoises.

Information à la population

Dans le cadre des manifestations du 700^e anniversaire de la Confédération qui auront lieu en 1991, les habitants de la ville de Lancy sont invités à participer au Banntag de la commune bâloise de Frenkendorf, qui se trouve à côté de Liestal (BL).

Le jeudi de l'Ascension 9 mai 1991

Il s'agit d'une promenade, l'après-midi, d'environ deux heures à travers champs et forêts jusqu'à l'emplacement de fête où un pique-nique est offert.

La commune de Lancy est prête à organiser un déplacement en train des habitants de notre commune qui aimeraient participer à cette journée. Départ Genève-Cornavin 8 h. 07 et retour Genève-Cornavin à 20 h.05.

Les personnes intéressées voudront bien s'inscrire auprès de la Mairie au moyen du bulletin ci-dessous, étant entendu que les frais de déplacement seront à leur charge, soit environ Fr. 60.- par adulte, sans le repas de midi (à vos choix et charge).



Pose de la borne.

Der Banntag (Le jour des bornes)

Le «Jour des Bornes» est une véritable tradition dans la commune de Frenkendorf. Depuis le seizième siècle, cette fête a lieu le jour de l'Ascension. Mais le clergé voyait d'un mauvais œil ces festivités le même jour qu'une fête chrétienne, parce que manger, boire et jouer devenaient les principales activités de cette journée. Sous la pression du clergé, le gouvernement a donc décidé en 1714 de déplacer le «Jour des Bornes» au premier lundi du mois de mai. Cependant, peu de communes ont suivi cette décision et c'est pour cette raison que Liestal et Frenkendorf ne célèbrent plus le «Jour des Bornes» le même jour.

Au Moyen-Age, les territoires et les bornes communales étaient en général mesurées et établies de façon approximative. Pour cette raison, il y avait souvent des querelles. Les citoyens devaient mesurer au pas les frontières et contrôler les bornes. Une fois contrôlées, celles-ci étaient garnies de hêtre.

Jusqu'à la première guerre mondiale, le «Jour des Bornes» était une affaire d'hommes. Aujourd'hui, cette manifestation est devenue une fête populaire, à laquelle participent des centaines de femmes et d'hommes de tous âges.

Le jour de l'Ascension, le déjeuner était servi à 11 heures de façon à ce que chacun soit prêt au son des cloches à 11 h. 45. Les chapeaux étaient décorés avec des fleurs du



Vieil emblème sur la fontaine du village.

jardin. La place du village était le lieu de rassemblement. A midi pile, la fanfare ouvrait la manifestation par une marche. Le maire donnait quelques informations sur les problèmes communaux, notamment la forêt.

Deux groupes étaient ensuite formés, flanqués de drapeaux et de la fanfare. Ils se mettaient en marche et chaque groupe prenait le chemin qui entoure la commune pour se rencontrer sur l'emplacement de repos. En route, chaque borne était décorée d'une branche de hêtre.

Chaque participant recevait un bon pour un goûter et les citoyens communaux recevaient un jeton de présence de trois francs, selon une vieille coutume. Une partie des frais était prise en charge par la commune.

Le «Jour des Bornes» se terminait par une fête populaire à l'issue de laquelle, parfois, quelques-uns avaient beaucoup de peine à retrouver seuls le chemin du retour...



Bulletin d'inscription

700^e anniversaire de la Confédération helvétique
Participation au Banntag de la commune bâloise de Frenkendorf,
le jeudi de l'Ascension 9 mai 1991.

Le soussigné.....

Nom: Prénom:

est intéressé à participer à la journée ci-dessus

Adresse:

No postal.....

Commune de domicile.....

No tél. / et /

et sera accompagné de personnes.

Ce bulletin est à retourner à la Mairie de Lancy,
41, route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy, d'ici au jeudi 28 février 1991.

SAMARITAINS DE LANCY

L'existence du « bon samaritain » remonte en l'an 21.

Mais ce n'est qu'en 1888, sur l'initiative du sergent sanitaire Ernest Moeckli, qu'une poignée d'hommes fondèrent l'Alliance Suisse des Samaritains, à Aarau.

Un an plus tard, Genève connut sa première section de samaritains. Peu à peu, au fil des ans et des événements, des sections se créèrent sur le territoire genevois. Cette « bonne épidémie » atteint Lancy en 1977.

Voilà donc près de quatorze ans que vos samaritains se dévouent bénévolement, afin de prendre soin de vous.

Que ce soit à la piscine, lors des sorties des aînés, pour les Dons du sang, lors des fêtes communales (1^{er} Août, Jazz Parade, Lancy en fête,...), ou pour toutes vos manifestations sportives, les samaritains sont toujours présents.

Fidèles au poste sur tout Lancy, reconnaissables à leur blouse blanche et leur sourire, à leur gentillesse et leur compréhension, à leur patience et leur savoir-faire. De la fracture au saignement de nez, ils sont toujours prêts à vous porter secours, à faire « le geste qui sauve ».

En cette année du 700^e anniversaire de la Confédération, les samaritains ont décidé de se confondre à leur image: l'efficacité sans la prétention.

C'est ainsi que vous pourrez rencontrer vos samaritains dans toutes les manifestations que vous organiserez sur Lancy et pour lesquelles vous aurez demandé leur aide au préalable.

1991, c'est la fête en Suisse, à Genève et à Lancy.

Amusez-vous sans crainte, les samaritains veillent!

*Pour les samaritains de Lancy:
Nathalie*

Meeting National et Européen des Jeunes Sauveteurs (HELP)

**Où?
Quand?
Qui?**

Lieu de la manifestation:

Centre d'enseignement professionnel pour l'industrie et l'artisanat (CEPIA).

Date de la manifestation:

Du 17 au 20 mai 1991

Organisateur:

Groupe des jeunes samaritains du canton de Genève.

Groupe de projet pour le travail des jeunes (A.S.S.).

Hébergement:

Locaux communaux de la Protection civile de Lancy.

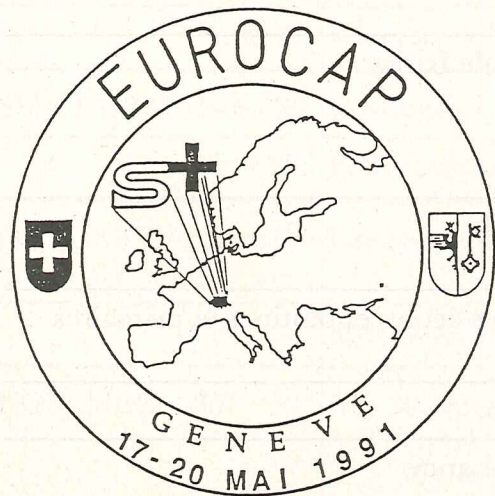


Ambiance d'un poste sanitaire.



Les samas au travail.

Eurocap CH 91



1991 verra l'accomplissement du 700^e anniversaire de la Confédération helvétique, ainsi que la pour-

suite des préparatifs de l'Europe de demain.

A cette occasion, une rencontre européenne de jeunes secouristes, nommée EUROCAP CH 91, aura lieu du 17 au 20 mai 1991 (Pentecôte). Cette manifestation se déroulera sur la commune de Lancy, le centre des festivités se situant au sein du CEPIA et dans ses alentours.

A l'origine se trouve le Groupe de jeunes samaritains du canton de Genève, par ailleurs membre de l'Alliance suisse des samaritains, et dont la majorité fait partie des Samaritains de Lancy.

Ces jeunes ont émis le désir d'organiser un meeting regroupant plusieurs nations européennes, dans le

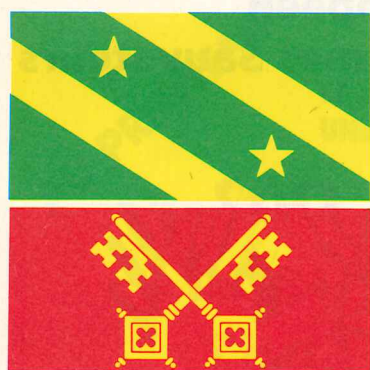
but de lier de nouvelles amitiés, de partager un idéal commun (le secourisme), d'échanger leurs opinions à travers diverses activités tant sportives qu'intellectuelles.

D'ores et déjà reprenez ces dates, 17 au 20 mai 1991, et le nom de cette super manifestation EUROCAP CH 91.

Vous en entendrez bientôt parler N. Borel, L. Terraneo, J.-M. Budry.

Adresse de contact:

Association Genevoise
des Sociétés de Samaritains
EUROCAP CH 91
Route des Acacias 9
1227 ACACIAS.



L'année du 700^e anniversaire de la Confédération

Le groupe de travail du 700^e vous invite à participer nombreux aux manifestations organisées par le

1991

	Dates	Manifestations	Sociétés organisatrices
JANVIER	16	Ouverture officielle 18 h. 30 Conférence de presse 19 h. Cérémonie d'ouverture devant la Mairie suivie d'une réception à la salle communale	Groupe de travail
	19	Simultané mondial francophone scrabble	Club de scrabble
	22	Célébration œcuménique pour l'Unité des Chrétiens	Eglises de Lancy
FÉVRIER	9	Soirée annuelle de la Fédération Suisse de Gymnastique, section Lancy	FSG Lancy
MARS	2-3	Fête communautaire Ecole En-Sauvy	Paroisse de la Sainte-Famille Grand-Lancy et Lancy sud
	13	Soupe de carême à la salle communale du Grand-Lancy	Eglises du Grand-Lancy
AVRIL	7	XXVII ^e Grand Prix de Lancy de cyclisme	Vélo-Club de Lancy
	27 et 28	Championnats romands de tennis de table en leur local, Ecole En-Sauvy	Lancy ZZ CTT
MAI	8 au 12	Lancy en Fête, Parc Marignac	Lancy Natation
	9 (Ascension)	Tournoi de football au stade de Lancy- Florimont	FC Lancy-Sports
	9 (Ascension)	Les habitants de Lancy sont invités à participer au Banntag (promenade) de la commune bâloise de Frenkendorf (Liestal) – Voir page 6	Commune de Lancy
	11	Démonstration, dans le cadre de Lancy en Fête, d'aéro stretch	Aéro Stretch
	13 et 14	Concerts à l'aula du Collège de Saussure	Chorales des écoles enfantines et primaires de Lancy
	17 au 20	EUROCAP 91 CH (rencontre de jeunes)	Samaritains
	24 au 26	100 ^e anniversaire de la Fanfare au Petit-Lancy	Fanfare de Lancy
	25-26	Tournoi vétérans + juniors E Stade Marignac	Grand-Lancy FC

Ce tableau contient les manifestations connues du groupe de travail au 15 novembre

Les sociétés communales pour la célébration du 700^e anniversaire de la fondation de la Confédération

1991

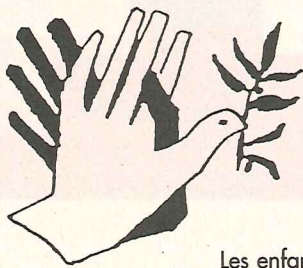
	Dates	Manifestations	Sociétés organisatrices
MAI	29	Concert avec les petits chanteurs de la cathédrale à l'église du Christ-Roi	Atelier Orchestre de Lancy
	30-31	100 ^e anniversaire de la Fédération Genevoise des Musiques de Campagne au Petit-Lancy	Fédération Genevoise des Musiques de Campagne
JUIN	1-2	100 ^e anniversaire de la Fédération Genevoise des Musiques de Campagne au Petit-Lancy (suite)	Fédération Genevoise des Musiques de Campagne
	2	Célébration œcuménique avec les enfants	Les communautés chrétiennes de Lancy
	9	V ^e Diagonale Romanshorn-Lancy (350 km)	Vélo-Club de Lancy
	7-8	Festival de musique de jazz	Jazz Parade
	8	Démonstration d'aéro-stretch à l'Ecole En-Sauvy suivie d'une réception	Aéro Stretch
	29	Fête des écoles au Petit-Lancy	Ville de Lancy
JUILLET	11 au 28	X ^e Tournoi des Fraisiers	TC Lancy Fraisiers
	28 au 31	Réception des Lancéens de l'étranger	Mairie de Lancy
AOÛT	1	Dès 17h. Fête Nationale au Parc Marignac avec diverses productions	Association des Intérêts du Gd et Pt-Lancy
	1 au 3	Réception des Lancéens de l'étranger	Mairie de Lancy
SEPTEMBRE	16 au 29	Costumes + artisanat	Centre artisanal pour retraités/CAD
	28 et 29	Fête et vente d'automne	Communauté Protestante de Lancy-sud
OCTOBRE	4 au 6	Lancy partie prenante	175 ^e anniversaire des Communes réunies à Bardonnex
	19	Spectacle, chants et poèmes	Club des aînés de Lancy
NOVEMBRE	30	19h 30. Spectacle «Nicolas-de-Flue» Salle communale du Petit-Lancy 21 h. 30 Cérémonie de cloture et réception	Groupe de travail
À FIXER		Divers tournois Chants divers	Lancy Sports Club des Aînés

1990. D'autres informations figureront dans les prochains numéros du LANCÉEN.

LES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES DE LANCY

AU PRINTEMPS

**LA SUISSE DE DEMAIN?
UNE SUISSE A DEUX MAINS!**



Les enfants de nos paroisses se donnent
la main pour former la Suisse de demain!

Les Communautés chrétiennes de Lancy vous invitent aux
fêtes et célébrations avec les enfants:

**au PETIT-LANCY: SAMEDI 1^{er} JUIN A 17 H. A LA PAROISSE
DU CHRIST-ROI**

**à la CITÉ NOUVELLE: DIMANCHE 2 JUIN DANS LES LOCAUX
PAROISSIAUX (St-Luc et St-Marc)**

**au GRAND-LANCY: DIMANCHE 2 JUIN EN L'ÉCOLE EN-SAUVY
(village et Palettes)**

organisées dans le cadre des «actions rencontres '91»

Renseignements auprès de votre paroisse.

A L'AUTOMNE

1291 AU NOM DE DIEU... Les Eglises se souviennent et
disent leur reconnaissance;

1991 AU NOM DE DIEU... au nom duquel les Eglises se
rassemblent et affirment leurs
responsabilités à Lancy, en Suisse
et dans le monde.

JEÛNE FÉDÉRAL

15 SEPTEMBRE 1991

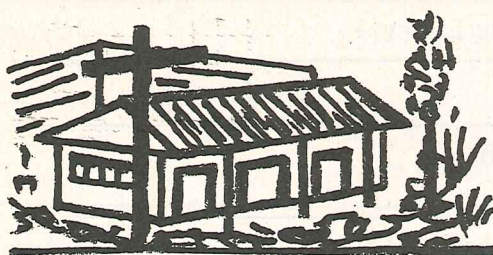
A Lancy, rassemblement interparoissial.
En Suisse, célébration œcuménique
à Sarnen.

1^{er} DIMANCHE DE L'AVENT 30 NOVEMBRE et 1^{er} DÉCEMBRE

A la rencontre des autres chrétiens
de Genève, les paroisses de Lancy montent
à Palexpo. (Chrétien pour l'an 2000)



Renseignements auprès de votre paroisse.



Grande fête communautaire de la paroisse de la Sainte-Famille

Ecole de Lancy en Sauvy - Samedi 2 et dimanche 3 mars 1991

En cette année du 700^e anniversaire de la Confédération, la paroisse catholique de la Sainte-Famille organise à nouveau une grande kermesse dans les locaux de l'école de Lancy en Sauvy. Nous voulons ainsi permettre à tous les habitants des différents quartiers de Lancy Sud de mieux se connaître à l'heure où les citoyens de notre pays se souviennent aussi avec reconnaissance des nombreuses étapes qui ont jalonné la vie de notre Confédération. Une kermesse est un exemple vivant qui illustre bien la volonté d'une communauté de se retrouver, de fêter, de faire connaissance et de construire un esprit de communauté d'hommes et de femmes, de jeunes et d'adultes qui souhaitent mieux porter ensemble les responsabilités que nous avons vis-à-vis de la Création et de l'Évangile. Une manifesta-

tion de cette importance permet avant tout le contact entre les citoyens de notre commune et tous les amis venus d'ici ou d'ailleurs. Nous songeons principalement aux nouveaux arrivés sur le territoire de Lancy Sud: c'est une manière directe, simple et agréable de se faire connaître, de nouer le dialogue, de fraterniser et d'approfondir une première rencontre. Les moments sont souvent trop peu nombreux où une communauté a l'occasion de vivre quelque chose ensemble, dans un esprit de joie, de fête et d'amitiés partagées.

Vous tous, habitants de notre commune, amis proches ou plus lointains, êtes donc très cordialement invités à venir passer ces moments de rencontre avec nous. La fête sera belle: qu'on se le dise! Elle débutera samedi 2 mars à 17 heures

pour se poursuivre toute la soirée et reprendra dimanche matin 3 mars sur le coup des 10 heures par un office religieux pour se terminer vers 18 heures. On pourra se restaurer, boire, acheter des billets de tombola, flâner entre les différents stands, esquisser un pas de danse aux sons d'un groupe musical, applaudir des productions diverses... C'est bien ensemble que nous voulons porter témoignage, être témoins d'un monde plus juste, plus vrai, plus fraternel. Manifestons donc de manière visible en vue de révéler ce qui n'est pas encore assez connu, chaîne d'enfants, de jeunes et d'adultes qui veulent vivre animés d'un idéal de foi et d'ouverture sur l'autre!

Vous êtes tous attendus les 2 et 3 mars 1991 à l'école Lancy en Sauvy.

L'Atelier d'Orchestre de Lancy

L'Atelier d'Orchestre de Lancy existe depuis vingt ans.

En 1970, l'association des habitants de Lancy sud a mis une somme à disposition pour le lancement de cette activité destinée à regrouper les jeunes musiciens désireux de pratiquer la musique d'ensemble.

Une centaine d'enfants et d'adolescents ont pu profiter de cette occasion pour redécouvrir leur instrument dans une perspective de groupe et accéder à des productions intéressantes lors des concerts qui sont donnés plusieurs fois par an.

La fondatrice, Monique Buunk Droz, se réjouit d'avoir pu développer la joie de la musique d'ensemble pendant toutes ces années, persuadée qu'un instrument joué seul et sans convivialité perd une partie de sa place dans le monde de la musique.

Elle poursuit cette activité dans laquelle joie et bonne humeur ont la part belle.

Concerts prévus en 1991 (avec les Petits Chanteurs de la cathédrale):

26 mai Eglise de la Fusterie

29 mai Eglise du Christ-Roi
au Petit-Lancy

1er juin Concert à Zurich

2 juin Concert à Lausanne.

Le programme sera entièrement consacré à des compositeurs suisses.

Chorale d'enfants

Savez-vous que presque toutes les écoles enfantines et primaires de la ville de Lancy possèdent une chorale? Les enfants se réunissent pour chanter et répètent soit pendant l'horaire scolaire soit en dehors des heures d'école. Les directeurs de chorale sont des enseignants ou des enseignantes ou alors des maîtres ou maîtresses de musique.

A l'occasion des fêtes du 700^e, toutes ces chorales éprouvent l'envie de se réunir pour chanter toutes ensemble et aussi d'offrir deux concerts publics à la population lancienne.



Elles ont l'intention de chanter dans les quatre langues nationales.

Ce ne sont pas moins de 750 enfants qui se feront une joie de participer à cette manifestation.

Le vendredi 10 mai 1991, tous les participants se réuniront pour répéter en vue des deux concerts publics.

Le lundi 13 mai et le mardi 14 mai 1991, deux concerts auront lieu à l'Aula du collège de Saussure.

Devant le nombre impressionnant de petits chanteurs, les enfants se diviseront en deux groupes! En effet, comment mettre 750 enfants sur scène?

Danielle Vuilleumier-Iseli

Club de scrabble de Lancy

Le club de Lancy aidé par l'association genevoise de scrabble va organiser dans la salle de la Ferme Marignac une manifestation appelée «simultané mondial de scrabble». Cette compétition est ouverte à tous les joueurs classés ou non et se joue à la même heure (décalage horaire excepté) dans tous les pays francophones. La partie est envoyée sous scellés à tous les centres ouverts à cette joute, par la Fédération Internationale de Scrabble. Le classement s'effectue par la suite à Paris et chacun est classé à l'échelle mondiale (environ 8000 joueurs). Nous organisons cette manifestation pour le canton de Genève et environs, chacun connaissant le scrabble et les règles du duplicate peut y participer. Afin de ne pas perdre trop de temps pour les débutants, il serait utile, si quelqu'un d'entre vous désire jouer qu'il se présente auparavant au club qui est ouvert tous les vendredis après-midi à 14 heures.

Notre compétition aura lieu le samedi 19 janvier 1991 à 13 h. 30 à la Ferme Marignac. Elle se terminera vers 18 heures environ.

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au 794 06 88 ou 794 73 52.

GRANDE SOIRÉE DE GYMNASTIQUE

La FSG Lancy, section féminine et masculine, renoue avec une sympathique tradition en organisant une grande soirée de démonstrations gymniques.

Le samedi 9 février 1991 à 19 h., salle communale du Petit-Lancy.

Les monitrices et moniteurs de tous les groupements de gymnastique qui travaillent sur le territoire de notre commune et qui regroupent des gymnastes de tous âges et de toutes catégories préparent avec enthousiasme un riche programme de démonstrations variées. A l'occa-

sion du 700^e anniversaire de la Confédération, on pourra notamment voir et applaudir les exercices d'ensemble qui seront présentés à Lucerne dans le cadre de la fête fédérale de gymnastique de juin 1991 par la section de Lancy. Le programme de la soirée comprendra par ailleurs de nombreuses autres démonstrations présentées par: gymnastique parents-enfants; enfants; gym filles tous les niveaux; GRS tous niveaux; artistiques agrès garçons et filles; GR; actifs et actives; hommes; dames et moniteurs.

Une palette complète de tout ce qui peut se faire de mieux depuis le plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte! Le spectacle de gymnastique se poursuivra par une soirée dansante pour tous, jeunes et moins jeunes.

Amis de la gymnastique de Lancy et d'ailleurs venez encourager par votre présence tous ces talents qui ont axé leur spectacle sur les festivités prochaines du 700^e anniversaire de la Confédération!

*Daniel Rohrbach
et Chiara Grunenwald*

LANCY-SPORTS F.C.

Si la vie de la Confédération se résume en 700 ans, celles du Lancy-Sports dépasse de peu les 70 ans. Sans vouloir retracer toutes les péripéties de l'existence du club (une encyclopédie 12 volumes n'y suffirait pas tant ont été nombreux les personnalités et événements, au sens positif s'entend, qui se sont succédés sur le plateau de Lancy!), il peut être intéressant de s'arrêter, à l'orée des commémorations confédérales, sur quelques événements ponctuels ayant marqué l'épopée lancienne; où l'on remarquera que les mêmes types de questions se posent quant à l'avenir de notre société sportive que celles relatives au devenir helvétique: survie en l'état? expansion? restrictions? association? etc. Voici jeté en vrac, quelques questions et, au terme de cet article aucune certitude si ce n'est celle de vouloir continuer à pratiquer le mieux possible, le plus longtemps possible et avec le plus de plaisir possible, le football.

Créé en 1919, le Lancy-Sports se présente dans la compétition suivante lors de la saison 1922-1923.

Comme toute société saine et en expansion, le Lancy-Sports se sent légitimement de plus en plus à l'étroit dans ses vestiaires vétustes et entre 4 poteaux de corners. Aménagé en 1983, le terrain synthétique rend d'immense services pour assurer un déroulement régulier des entraînements et des matches. Néanmoins, pour

faire évoluer ses 17 équipes d'alors, le Lancy-Sports a besoin d'un peu plus d'herbe: l'aménagement de deux terrains supplémentaires, en contrebas du stand de Saint-Georges, sur la prairie de l'Arquebuse, va capoter suite à la dépose quasi simultanée par le WWF d'une initiative pour la protection du site naturel du Rhône, et par le DTP d'un projet de règlement sur la protection générale des rives du Rhône. Ce dernier passe la rampe et malgré un ultime recours de la commune, les espoirs, pour les quelque 380 adeptes lanciens du ballon rond de pratiquer leur sport favori un peu plus à l'écart de la T104, s'enlèvent définitivement en 1989.

Et pourtant le palmarès des saisons qui passent laisse songeur; pour le souvenir et le plaisir, quelques rappels d'un tout récent passé:

Performances d'ensemble:

- au terme de la saison 86-87, obtention du challenge Marcel Gander, récompensant la meilleure section juniors du canton de Genève (à l'exclusion des clubs de ligue nationale A et B), par l'addition des résultats (classement) en tenant compte du fair-play (cartons jaunes et rouges).
- au terme de la même saison, prix de la ZUS (Groupement Suisse des clubs de séries inférieures), récompensant la meilleure performance d'ensemble des sections juniors,



Premier rang:

MM. Damon, Sumermatter, Quistini, Pierdomenico, Magnin, Grenier, Gerson, Schouwey, Murer.

Deuxième rang:

MM. Bender, Gerbex, Biolley, Gigon, Chillier, Decrausaz, Garbani, Buchi, M^{me} Ryser, MM. Gillet, Lugeon, Gerson, Gobet, Zuffrey.

Troisième rang:

MM. Prete, Bost Burkhalter, Ribeiro, Schedler, Rapo. Capt, Edder.

seniors et vétérans, classements et fair-play. Le Lancy-Sports termine premier devant 1400 équipes et est le premier club romand à décrocher cette distinction.

- au terme de la saison 88-89, obtention du challenge de cristal de l'AGCF, récompensant la meilleure performance d'ensemble genevoise toutes équipes confondues (classements, résultats et bonne tenue).

Performances d'équipes:

- Accès et maintien depuis lors, d'une équipe junior dans chaque catégorie interrégionale II (A,B,C).
- Maintien pour chacune des équipes précitées d'une seconde garniture en championnat cantonal.
- Victoire finale dans la coupe romande 1988 des jeunes footballeurs.
- Tout récemment, au terme de la saison 89-90, accès à la 2^e ligue pour la première équipe du club.

Les performances réalisées par le club nécessitent bien sûr des compétences. Et il en faut, des nombreuses et des sérieuses, pour assumer le bon déroulement des championnats successifs.

Avec une moyenne de 15 équipes pour ces dernières saisons, combien d'heures bénévoles les membres du comité, la commission technique, la com-

mission des festivités, l'équipe de la buvette, les supporters, les amis, les parents... ont-ils consacrés au club?

Par quelles inquiétudes, quelles déceptions, quelles colères, quelles joies les entraîneurs ont-ils passé sur les bords des terrains au fil des matches et des saisons?

Fixer les matches, convoquer les arbitres, compléter, changer les équipements, «rappeler» des supporters, engager, soutenir les entraîneurs, discuter, écouter, partager, trancher, résoudre les problèmes de personnalités, trouver des recettes, limiter les dépenses, écrire, téléphoner, répondre, attendre, organiser les tournois, les déplacements, la kermesse, le loto, etc. ne sont que quelques-unes des tâches qui attendent ceux et celles qui ont décidé de consacrer un peu (beaucoup) de leur temps au petit monde du football lancien.

Quel est l'avenir du club? Nul ne peut le dire avec certitude. Il est néanmoins intimement lié à ce formidable déploiement de forces qui animent tous ceux pour lesquels le Lancy-Sports représente quasi une grande famille. Une famille au sein de laquelle il fait bon exprimer et partager ses sentiments.

Souhaitons-lui longue vie. Rendez-vous dans 700 ans!

Pour le Lancy-Sports
C. Küng



Andrié Max (président), Gugenbuhl, Rivollet Charles, Freiburghaus Théodor, Lutz Jean (arbitre international), Bosonnet Edmond, Jenni Marcel, Schaefer Hermann, Mottet Alexandre, Méret Henri, Feutz Gustave, Jeanjacquet René, Yersin Joseph.



Depuis plus de 15 ans, l'Hospice général met à la disposition des Aînés de tout le canton la propriété du 22, route de la Chapelle au Grand-Lancy. C'est le CAD (Centre Artisanal et de Détente), géré par un groupe de retraités. Chaque personne qui le désire peut venir participer aux activités proposées, faire part de ses envies ou, plus simplement, passer un moment de détente.

De nombreuses personnes viennent mettre à disposition leurs techniques et leur savoir. C'est pourquoi le CAD organise régulièrement des expositions, des démonstrations ou autres marchés-ventes.

Lors d'une exposition de dentelles, en automne 1988, quelques artisanes portaient le costume de leur canton. Ceci a suscité l'intérêt des bénévoles et des habitués du CAD.

Dans la perspective du 700^e anniversaire de la Confédération, nous serons appelés à organiser des journées, voire des semaines d'artisanat. Une présentation en costumes ne peut qu'apporter une note de gaieté.

De par leur connaissance des techniques anciennes, seules les personnes âgées sont à même d'apporter les soins indispensables à la poursuite d'activités malheureusement en voie de disparition.

Avec les conseils des Fédérations cantonales, nous avons confectionné différents costumes de la Suisse.

La confection personnelle et complète d'un costume comprend les activités artisanales suivantes: tissage, broderie, dentelle, couture, passementerie et vannerie, et donne le plaisir de perpétuer une tradition.

Du 16 au 29 septembre 1991, le groupe folklorique des Artisans du CAD présentera toutes les activités artisanales concernant la fabrication des costumes au travers d'expositions, de démonstrations, de travaux, de montages audio-visuels et de présentation de costumes.

Notre groupe sera heureux de vous accueillir à cette occasion.

Pour les Artisans du CAD
E. MONET



VÉLO-CLUB LANCY

Véhicule	—	moyen de transport
Ecologique	—	défense du milieu naturel
Léger	—	faible poids
Otonome	—	libre/indépendant

Ne pouvant plus combler le trou, il se fit larguer et explosa. C'est vrai qu'il pédalait carré. Il prit un coup de pompe suite à un coup de fringale. Il chassa la canette, prit une topette et rechargea la chaudière. Il roula la caisse, donna un coup de cul dans la dernière bosse et arriva dans un fauteuil.

Ce langage, chacun pourra l'entendre sur le bord des routes lancéennes et genevoises à l'occasion des organisateurs du Vélo-club Lancy en cette année 1991.

7 avril
27^e Grand Prix de Lancy.

12 mai
Arrivée du tour de Romandie à Genève.

11 juin
Arrivée d'étape du Tour de Suisse à Genève.

9 juin
5^e Romanshorn-Lancy (350 km).

3-10-17 novembre
Omnium de cyclo-cross et mountain bike

Célérifère, Draissienne, Michaudine, Grand-bi...

AÉRO-STRETCH-ÉNERGIE

C'est une nouvelle technique de gymnastique en musique, très complète qui réunit l'aérobic douce, l'aéro-stretching et le stretching en un seul cours.

C'est tout à fait nouveau. Cette méthode est une innovation dans le modelage de la silhouette, le développement de la souplesse du corps et du dynamisme musculaire. C'est pour cette raison que cette méthode se nomme: aéro-stretch-énergie.

C'est une vraie prise de conscience du corps. La coordination des mouvements avec la respiration produit de l'énergie en brûlant des calories, donc de la graisse.

De plus c'est une véritable gymnastique des vertèbres par la musculation et l'assouplissement de la colonne vertébrale.

Le principe de cette méthode est le suivant: tout en oxygénant les muscles (inspirez par le nez expirez par la bouche) les mouvements exécutés à une cer-

taine cadence, sont suivis par la prise d'une position posturale.

De cette façon les muscles (groupe musculaire) bien chauffés sont étirés en douceur et en profondeur.

Ainsi la silhouette se transforme et s'améliore sans laisser des courbatures.

Horaire des cours:
lundi et jeudi à 20 heures

Lieu:
cycle d'orientation des Voirets, 3^e salle de gym.

Responsable:
M^{me} Eva Vegh,
83a, avenue Curé-Baud,
1212 Grand-Lancy,
Tél. 794 37 25

Les dates des démonstrations pour le 700^e: 11 mai 91 à 16 heures dans le cadre Lancy en fête au parc de Marignac et le 8 juin 91 à 16 heures à l'école en Sauvy suivie par vente de pâtisseries et soirée dansante.

«Espérons que tout ira bien pour nous et que si les orages politiques viennent encore une fois bouleverser l'Europe, notre petite barque échappera au naufrage. Il faut pour cela que son équipage ne montre point de faiblesse, que le pilote et les contremaîtres, bravant les vagues de la tempête, tiennent le gouvernail d'une main ferme et orientent leurs voiles pour serrer le vent au plus près.»

(août 1830)
Guillaume Henri Dufour

LANCY-NATATION



L'année du 700^e de la Confédération, le Lancy natation fête-ra lui ses 21 ans d'existence et marquera cet anniversaire par l'organisation de diverses manifestations, telles que:

- Concours Inter-entreprises d'hiver, le 6 février, à la piscine En Sauvy. Concours par équipe de 4 nageurs non licenciés. Chaque participants recevra un diplôme et un prix. La meilleure équipe remportera le challenge de la ville de Lancy.

- Championnat romand de demi-fond, le 9 mars, à la piscine En Sauvy. 80 compétiteurs romands s'affronteront sur une distance de 800 m. pour les dames et 1500 m. pour les messieurs.

- Meeting de printemps, les 20 et 21 avril, à la piscine En Sauvy. 300 nageurs suisses et français, ainsi que nos amis de Chamallières (Clermont-Ferrand) nous feront le plaisir de participer à cette compétition et s'affronteront dans les 4 disciplines, dos, brasse, dauphin et crawl.

- Lancy en fête, du 8 au 12 mai, au parc Marignac. Cette première fête de la saison qui ouvrira le 700^e sur la commune de Lancy, retrouvera son traditionnel Tremplin Rock, sa disco, ses manèges. Le Lancy natation, organisateur de cette manifestation, vous réserve de multiples surprises.

- Concours inter-entreprises d'été, le 5 juin, à la piscine de Lancy. Ce concours se nage cette fois par équipe de 6 nageurs. 35 équipes représentant diverses entreprises genevoises se disputeront les premières places et ne manqueront pas de se divertir à l'occasion du bal qui sera donné sous la tente du parc Marignac.

- Concours des écoles de natation, le 8 juin, à la piscine En Sauvy. Tous les nageurs de nos écoles de natation s'affronteront sur 1 ou 2 longueurs de bassin et les 3 premiers par année d'âge, se verront offrir une belle médaille et un diplôme.

- Critérium romand d'été, les 22 et 23 juin, à la piscine de Lancy. Cette fête de la natation romande regroupera 300 nageurs qui s'affronteront dans toutes les disciplines du programme olympique de natation. Lors de ce concours de multiples futurs talents sont découverts et le Lancy natation ne manque pas d'y remporter des places d'honneur.

Mais ce n'est pas que cela le Lancy natation.

Dans ses écoles de natation, environ 700 personnes apprennent à nager, du bébé à l'adulte qui veut entretenir sa forme ou se perfectionner. Les cours sont donnés dans les bassins des écoles du Bachet (Grand-Lancy) et de la Caroline (Petit-Lancy). Le bassin de l'école En Sauvy est réservé à l'entraînement des 40 compétiteurs qui participent à différentes compétitions nationales et internationales.

L'an passé, un de nos compétiteurs, Andréa Gatti, a remporté le titre de champion suisse du 200 m. dos et obtenu celui de vice-champion suisse du 100 m. dos. Cette année, nous espérons le voir accéder au championnat européen juniors avec sa collègue Sandra Steinmann.

Avec un comité dynamique, représenté par:

- M. Daniel Pansier, président;
- M^{me} Nicole Tille, vice-présidente,
- M^{mes} Josiane Borlat et Edith Studer,
- MM. Jean-Marc Monnex et Werner Treier.

Le Lancy natation a organisé pour la deuxième fois les championnats suisses d'été en 1989 et en 1990, avec la collaboration du Jeunesse Natation Open, les championnats suisses open de natation synchronisées.

A l'heure actuelle, avec le développement des sports nautiques comme la planche à voile, le surf, les régates, la plongée sous-marine, etc., imaginez un peu tout ces sports sans savoir nager!!!

C'est pour cela que notre club vous offre tous les avantages d'un grand club tout en restant à l'échelle humaine.

- Il est à proximité de votre domicile;
- il est dynamique pour les jeunes et les moins jeunes;
- il forme des compétiteurs de haut niveau;

- il met à votre service une école de natation pour vous maintenir en forme ou tout simplement vous permettre, lors de vos prochaines vacances, d'aller un peu plus loin que d'habitude.

Voilà la vraie vocation de notre club le Lancy natation.

ZZ. LANCY TENNIS DE TABLE

De A à ZZ...

Anniversaire: le Club du ZZ Lancy est l'un des fleurons du tennis de table genevois. Il fêtera ses 30 ans en 1992!

La balle: fragile et capricieuse, ne pèse pas plus de deux grammes et demi. C'est en Ligue nationale C que sévit la première équipe, équipe de jeunes formés au Club.

Dirigeants: ne rechignent pas à la tâche pour défendre la bonne renommée du Club.

Les Entraînements: ont lieu tous les jours, sous la férule de responsables qualifiés.

Fondé: en 1962, le ZZ Lancy remportera, l'année suivante déjà, son premier titre genevois par équipe, en 2^e ligue.

La Génération: montante, qui représente l'avenir de tout sport, est l'objet de soins intensifs.

La Hauteur: du filet n'est que de 15,25 cm.

Des rencontres **Internationales** ont été organisées au ZZ Lancy: le Pays de Galles et l'Espagne, avec la Suisse dans le cadre du Championnat d'Europe et la Chine, en démonstration.

Jeu: et fair-play seront toujours le mot d'ordre des entraîneurs.

K.O.: le club préfère O.K.

Lancy: abrite de nombreuses sociétés sportives, dont le ZZ qui peut s'enorgueillir de son aide indéfectible.

Membres: et joueurs totalisent près de 200 personnes!

Néophytes: jeunes ou vieux - sont particulièrement choyés!

Organiser: des tournois est l'une des principales tâches d'un comité dynamique et stable.

La Promotion: en ligue supérieure est toujours en point de mire...

Un quotient: intellectuel exceptionnel n'est pas indispensable pour débiter.

Un Robot: lanceur de balles, complète les dix tables de jeu.

Le local de l'école **En Sauvy**, inauguré en 1973, est richement équipé; et fait bien des envieux

T comme tennis de table: bien sûr, ou tournoi scolaire: traditionnellement le ZZ en organise la finale cantonale, en automne, depuis bientôt vingt ans!

Le don d'**ubiquité:** et de bons réflexes sont des atouts essentiels pour gagner.

La volonté: aussi, d'ailleurs...

«W O» ou «forfaits»: ils sont amendables et guère appréciés en tennis de table

X et Y: sont les abscisses et ordonnées d'un classique tableau de championnat par équipes (plus de 70 matches par semaine).

ZZ: vient de «zizanie», suite à une scission avec le club du Rapid-Genève. Son numéro de téléphone est le dernier du bottin, mais le ZZ Lancy évolue parmi les premiers du tennis de table genevois...



ÉDITORIAL

Le groupe de travail mis en place pour préparer la célébration à Lancy du 700^e a choisi de mettre en valeur les sociétés, groupements et associations de notre Commune.

Ne sont-elles pas en effet le lien entre les Lancéens et Lancéennes qui s'y rencontrent pour s'adonner à des activités culturelles, sportives, sociales, et surtout pour apprendre à mieux se connaître?

Vous trouverez dans les pages de ce numéro spécial des détails sur les manifestations organisées tout au long de l'année 1991. Nous vous encourageons vivement à participer nombreux à ce jubilé «pas comme les autres».

Cet anniversaire évoque principa-

lement l'esprit de corps qui a permis à nos ancêtres de fonder cette Suisse à laquelle nous sommes si profondément attachés. C'est la raison pour laquelle la rédaction du *LANCÉEN* a souhaité placer ce numéro spécial du 700^e anniversaire de la Confédération sous le signe de la **SOLIDARITÉ**.

À l'aube du XXI^e siècle, une nouvelle période de crises peut nous entraîner vers des jours difficiles. Chacun de nous aura besoin du soutien de l'autre, sans oublier qu'il n'existe pas d'autre voie vers la solidarité humaine que la recherche et le respect de la dignité individuelle.

Nous sommes conscients que les conflits de personnes seront toujours présents, mais il nous appartient néanmoins de les atténuer ou de les résoudre. Evitons la «sinistrose», la

critique systématique de nos institutions, de notre comportement. Ne versons pas dans le masochisme. Ayons confiance en nous, en notre faculté de résoudre les problèmes. Procédons comme l'ont fait nos ancêtres.

Je considère comme fondamental, à l'heure où notre population est de plus en plus cosmopolite, de rappeler ces passages du Pacte de 1291: «...s'assister mutuellement, se conseiller, se rendre service de tout leur pouvoir et de tous leurs efforts...chacune des communautés a promis à l'autre d'accourir à son aide en toute occasion où il en serait besoin...».

Merci de donner sa vraie valeur au mot **SOLIDARITÉ**.

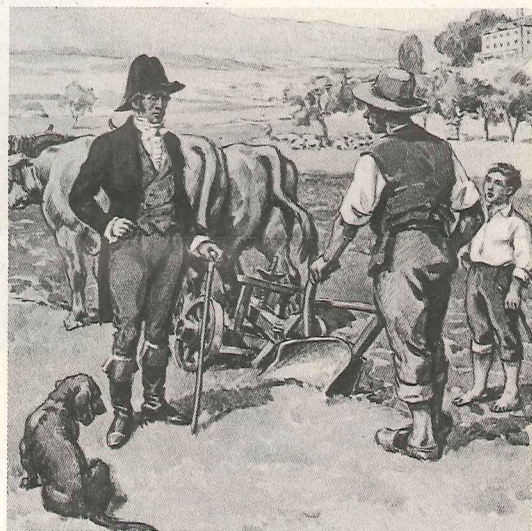
Danielle Ryser

Pictet de Rochemont

Parmi les hommes qui se sont faits les défenseurs de l'indépendance et de la neutralité suisses, le Genevois Charles Pictet de Rochemont est au premier plan. Aux Congrès de Vienne, puis de Paris où s'assemblent tous les monarques de l'Europe et leurs brillantes délégations, Charles Pictet de Rochemont ne ménage ni son temps ni sa peine. Il plaide chaleureusement la cause de son pays et obtient des souverains la neutralité perpétuelle de la Suisse et la garantie de son territoire.

Sa mission accomplie, Pictet de Rochemont retourne à ses travaux savants, à ses livres; il exploite son beau domaine de Lancy et expérimente le rendement de l'agriculture. Sa ferme modèle, ses troupeaux de moutons font l'admiration de ses contemporains. Pictet de Rochemont donne ainsi un magnifique exemple, celui de servir son pays et de cultiver sa terre.

(Tiré de P. Bertaud + P. Robert, édition *La joie de vivre*).



Pictet de Rochemont donne un magnifique exemple.

DÉDICACE

(Hommage à Charles Pictet de Rochemont)

Quand la Suisse naissait sur l'auguste prairie,
déjà Lancy souffrait, au milieu de ses bois,
aux portes d'une ville assiégée et meurtrie
que se disputaient fort les comtes et les rois.
Trop modeste hameau pour occuper l'histoire,
il subissait le flux et le reflux des grands;
il accordait sa foi comme son territoire,
sans jamais le choisir, au seigneur du moment.
Du haut de son balcon de fausse indépendance,
il a vu s'épuiser les orgueils et les vœux,
insolites alliés confondant leurs outrances
dans un combat subtil pour la gloire ou pour Dieu.
Il a vu défiler le lointain moyen-âge,
la docte renaissance et la révolution
qui trop bien a forgé, au creuset du carnage,
sombre malentendu, le pouvoir des nations.

Après Napoléon et ses folles conquêtes,
enfin l'Europe attend de souffler et guérir...
Quand le héros bardé commence sa retraite,
c'est l'homme démuné que l'on vient requérir.
Agronome et soldat, ambassadeur de race,
citoyen de Genève, il habitait ici, en ce même château
où, retrouvant sa trace,
nous poursuivons l'effort inauguré jadis.
Par lui notre commune, avec d'autres villages,
rejoignit le canton et, de là, le pays;
et sur la mosaïque aux multiples visages
un grand destin de paix fut désormais inscrit.
Citoyens de Lancy, afin que rien ne meure
d'un très riche passé dont vos jours sont pétris,
voici votre mairie: une ancienne demeure
où restent vénérés ses murs et son esprit.

Pierre RENAUD

N.B. Pierre RENAUD fut conseiller municipal de 1955 à 1968 et président du Conseil municipal de 1966 à 1967.

In nomine domini Amen. Honestati plurimorum et utilitati publice providetur. In pacta quorum et pacis statu debito solidantur. Movetur igitur unumquodque quod homines vallis vranne unumquodque
 vallis de Swiez ac pmissis bonis intermonitionibus vallis inferioris malicia temporis attendentes ut se et sua magis defendere valeant et in statu debito melius conservare fide
 bona promiserunt. Tunc sibi assistere auxilio filio quolibet ac favore plenus et rebus in vallis et eo toto posse totoque in omni ac singulis quod eos vel alium de ipsis aliquam
 intulerunt violentiam molestiam aut iniuriam. In plenis et rebus malis quibus machinando ac in omnibus eventibus quibus unumquodque promissis alii accipere et necesse fuit ad succedendum.
 et in quibus pmissis propter fuit in ipso malignorum resistit iniurias vindicare plures super corporis iuramento absque dolo fraudis antiqua seditionis forma iuramento vallis plerumque invidio
 In tam quod quilibet homo in sui nominis dominum domino suo iuravit nec tenetur et servare. Ad omnia et filio et favore unumquodque promissis statum ac ordinatum ut in vallis promissis nullum
 iudicium quod ipse officium aliquod pro peccatis alius sit apertum. In quod in scola vel provincialis non fuerit aliter acceptum. Si vero dissensio locum fuit in alius spiritus pectus
 res de spiritibus accedat debet ad sapiendam discordiam in pectus propter ipsas videbitur expedire. et quod illa respiciet ordinationem alii pro debent fore spiritus. Supra omnia autem in ipso exat
 statum ut quod alii fraudulenter et in culpa trucidantur. Responsus fuit iuramentum in sua de deo maleficio valent ostendere innocentiam suis nefandis culpis exigentibus et si
 hoc non discessit nunquam remaneat de. Receptores et defensores pluri malefactoris a vallis secedendi sunt donec a iuramentis prout reuocent. Si quis in quibus de spiritibus die levo
 nocte filio fraudulenter pectus vallis aut si nunquam in rebus pectus. Et si quis de malefactoris foret et defendit in vallis satisfactionem pluri rebus dampnificatio. Ad
 hoc si quis de iuramentis alii rebus spolavit vel dampnificavit quolibet si res nocetis in vallis possunt repari si vult debet ad pectus sedem iusticia legis satisfactionem. Iniquitatis ope
 debet pectus alius si sit manifeste debitor. In fideiussoribus et in rebus de honore sui iudicis spoli. Et hoc quilibet obedire de suo iudice et ipse si necesse fuit iudice ostendere in
 si quod parere potest debet iuri. Et si quis iudicio rebus existit ac de ipso pectus quod de spiritibus dampnificatio fuit pectus pectus ad pluri satisfactionem iuramentum appelle tenetur
 unumquodque. Si in guerra vel discordia in alius de spiritibus locum fuit si quis una litigatio iusticia in satisfactionem non est recipere plenam rebus defendere tenetur iuramentum. Supra
 septem statum pectus utilitate libere ordinatis pectus domino iuramentum duntaxat. In cuius fuit eundem pluri iusticiam ad pectus pectus. Item. Sigilloy pluri in
 cum unumquodque et nullum est iuramentum roboratum. Actum Anno domini. 6. 66. 1000 pmo. Incipiente mense. Au. gu. 11. 11.



Après la mort de Rodolphe, les Waldstaetten eurent à peine quinze jours pour rédiger leur pacte, se rassembler et prêter serment.